REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal se réunira en mairie, salle du Conseil Municipal,
Le **jeudi 12 juin 2025**
à **20 heures 30**

Affiché le 6 juin 2025

ORDRE DU JOUR

Session ordinaire

- Approbation du procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 28 avril 2025

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation des modalités de vente des sièges de l'ancien télésiège de la Taverne
- Choix du délégataire et autorisation à signer le contrat de concession pour la gestion, l'exploitation et l'animation du Manège Magique
- Autorisation de rachat par la commune d'actions de la Société Anonyme d'Economie Mixte Le Grand-Bornand tourisme détenues par des socioprofessionnels
- Vote des droits d'entrée à la piscine municipale saison d'été 2025 - Annule et remplace la délibération n° DEL133/2024 du 28 novembre 2024
- Vote de primes exceptionnelles dans le cadre de la politique champions
- Tarifs de la garderie périscolaire du Chinaillon pour l'année scolaire 2025/2026
- Approbation de la convention de superposition d'affectation à intervenir avec le Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de Haute-Savoie (SYANE)

URBANISME / FONCIER

- Attribution de subventions allouées pour la protection de l'habitat traditionnel
- Modification n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) - Décision relative à la non-réalisation d'une évaluation environnementale suite à l'avis conforme de la MRAe Auvergne-Rhône-Alpes
- Révision du SCoT Fier-Aravis : avis de la commune sur le projet de Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) Fier-Aravis arrêté en conseil communautaire le 15 avril 2025
- Avis sur proposition de désinscription du site inscrit « Chalet à l'entrée du hameau de Villavit »
- Projet de création de voirie en vue de la réalisation de logements permanents dans le secteur du Clos du Pin-Demande d'ouverture d'une enquête publique préalable à la déclaration d'utilité publique et d'une enquête parcellaire conjointe
- Acquisition de terrains au lieu-dit les Mouilles de la Mulaterie et les pâturages des Gettiers
- Acquisition de terrains au lieu-dit « Les Envers des Plans »
- Autorisation de signature portant sur l'acquisition d'un terrain pour la reconstruction du pont de la broderie au lieu-dit « Les Grangettes » - Parcelle C3356b
- Autorisation de signature portant sur l'acquisition d'un terrain pour la reconstruction du pont de la broderie au lieu-dit « Les Grangettes » - Parcelle C3357b
- Autorisation de signature portant sur l'acquisition de plusieurs terrains pour la reconstruction du pont de la broderie et le reprofilage de la voirie au lieu-dit « La Broderie » - Parcelle C4024b

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un emploi fonctionnel de Directeur Général des Services (DGS)
- Création d'un emploi fonctionnel de Directeur des Services Techniques (DST)

DECISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE DANS LE CADRE DE L'ARTICLE L.2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES